

## **8 Consignes supplémentaires**

### **8.4 Surrevêtement**

Un surrevêtement de peinture de poudre a posteriori est conditionné par les limites suivantes :

- Lors de l'application de la 2<sup>e</sup> couche de peinture de poudre, des bulles de gazéification peuvent être créées
- La « peau d'orange » est nettement renforcée par un nouveau revêtement
- Des décharges de tension peuvent entraîner des « cratères » visibles
- Les propriétés mécaniques d'une peinture de poudre à 2 couches sont plus médiocres que des systèmes plus fins
- Des « coulures de poudre » peuvent se manifester.

Il est judicieux de stocker le plus longtemps possible à chaud et au sec les composants à surrevêtir avant la livraison.